

Image not found or type unknown



## Acheter la maison de ses grands parents

Par **lilou26**, le **18/08/2015 à 13:24**

Bonjour à tous,

Je souhaite acheter la maison de mes grands parents, est ce que cela peut poser problème au niveau de la succession avec ses enfants?

Merci.

Cordialement.

Par **janus2fr**, le **18/08/2015 à 13:26**

Bonjour,

A partir du moment où vous l'achetez au prix du marché, on ne peut rien vous reprocher. Les problèmes pourraient venir si vous achetiez à un prix sous-évalué puisqu'il y aurait donation déguisée en vente.